



1^{er} TRIMESTRE
2022

Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n°51

1^{er} trimestre 2022 : l'embellie se maintient mais des incertitudes à l'horizon

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le 1^{er} trimestre 2022 est bien orienté malgré un ralentissement de la croissance de l'emploi salarié et une diminution du nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE). Le taux de chômage et la demande d'emploi atteignent des niveaux historiquement bas. Les reprises d'emplois sont à la hausse et l'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) s'améliore.

Globalement, l'activité économique régionale progresse, dans un contexte qui reste incertain : difficultés d'approvisionnement, tensions inflationnistes, hausse du cours des matières premières.



Points de vigilance

Une dynamique positive qui s'essouffle

En dépit des aléas auxquels est soumise l'économie régionale en ce début d'année 2022, son redressement se stabilise. Les niveaux d'activités sont en progression. Cependant, des points d'incertitudes perdurent, notamment en raison du contexte international géopolitique (guerre en Ukraine) et sanitaire (stratégie « zéro-Covid » en Chine).

Si la croissance de l'emploi salarié reste sur une tendance positive, elle ralentit au 1^{er} trimestre 2022. Cela s'observe dans l'ensemble des départements de la région, mais est plus marqué dans les Alpes-Maritimes.

Un marché du travail en bonne santé

Les indicateurs du marché du travail sont au vert en ce début d'année 2022. En région, le taux de chômage se maintient à un bas niveau. La demande d'emploi poursuit sa décrue, notamment en lien avec un fort recours aux embauches en contrat d'apprentissage. Cette tendance se confirme aussi pour les publics les plus éloignés de l'emploi, comme les 50 ans ou plus et les demandeurs d'emplois de longue durée. En parallèle, les reprises d'emploi sont logiquement en hausse et la durée d'inscription au chômage tend à s'amenuiser.

Le secteur de la Construction : des difficultés qui s'accroissent

L'emploi salarié se contracte en termes d'effectifs, avec notamment un recul significatif du nombre d'intérimaires. L'activité est bien présente aujourd'hui mais de nombreuses incertitudes sont sources d'inquiétude pour les professionnels du secteur : des difficultés d'approvisionnement, une hausse des prix des matières premières, un manque de visibilité sur les carnets de commandes, des problématiques de recrutement... auxquels s'ajoute l'enjeu à venir du remboursement des prêts garantis par l'État (PGE), contractés pendant la crise sanitaire.

Les premiers indicateurs de la fin du printemps sont encourageants (DPAE, offres d'emploi déposées...). Toutefois, les mesures qui seront annoncées par le nouveau gouvernement en matière de pouvoir d'achat - projet de loi du 9 juillet 2022 - et de gestion sanitaire au fil de l'été risquent d'avoir une certaine incidence sur l'économie régionale.

La croissance de l'emploi s'essouffle

L'emploi salarié ralentit

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, l'emploi salarié freine au 1^{er} trimestre 2022 : +0,3 %, après +0,9 % fin 2021. Cette hausse fait suite à celles de 2021 (+4,2 % sur l'ensemble de l'année, soit +79 500 emplois), qui avaient déjà plus que compensé la baisse de 2020 (-0,5 %). Au total, fin mars 2022, le nombre de salariés dépasse son niveau d'avant-crise de +4,0 % (+76 300) et s'établit à 1 974 600.

Dans le détail, les effectifs se stabilisent dans le secteur public (après +0,5 % fin 2021) et décèlent nettement dans le secteur privé (+0,4 %, après +1,1 %). Après un recul historique lors du 1^{er} trimestre 2020, suivi de sept trimestres consécutifs de hausse, l'intérim se replie (-3,0 %, soit -1 700 intérimaires, après +3,4 %). Il reste néanmoins supérieur de +7,5 % par rapport à 2019.

Dans le **tertiaire marchand**, pour le cinquième trimestre consécutif, l'emploi salarié (intérim compris) progresse dans la région, mais sur un rythme modéré (+0,6 % début 2022, soit +6 200 salariés, après +0,9 %). La décélération est particulièrement marquée dans le *Commerce* (+0,4 %, après +1,0 %) et l'*Hébergement-restauration* (+0,3 %, après +1,3 %). Elle est bien moindre dans l'*Information-communication* (+1,3 %, après +1,6 %) qui demeure très dynamique, comme les *Services aux entreprises* (+1,4 %, après +1,2 %). Dans les *Services aux ménages*, la hausse compense la baisse de fin 2021 (+1,0 %, après -0,8 %). Deux sous-secteurs détruisent des emplois : les *Activités immobilières* (-0,3 %, après +0,4 %) et les *Transports et entreposage* (-0,3 %, après +1,2 %). Au total, le tertiaire marchand s'élève de +5,0 % au-dessus de son niveau d'avant-crise.

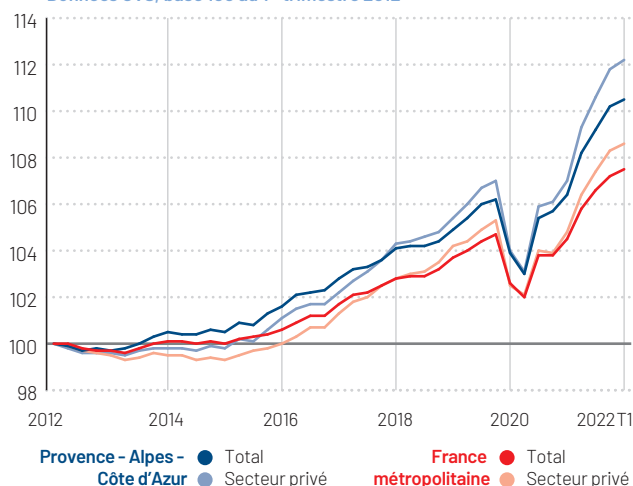
Dans le **tertiaire non marchand**, l'emploi (intérim compris) ralentit (+0,2 %, soit +1 400 salariés, après +0,9 %) et se situe +2,6 % au-dessus de son niveau d'avant-crise.

Dans l'**industrie**, après avoir fortement progressé fin 2021 (+1,1 %), l'emploi (intérim compris) se stabilise : la baisse de l'intérim (-530 salariés, soit -3,9 %) annule les créations hors intérim (+540, soit +0,3 %). À l'exception de la *Fabrication d'autres produits industriels* qui crée des emplois (+0,3 %, après +1,2 %), l'ensemble des sous-secteurs perd des effectifs, comme l'*Industrie agro-alimentaire* qui était particulièrement dynamique depuis mi-2020 (-0,2 %, après +1,9 %), ou la *Fabrication de matériels de transport* (-0,4 %, après +1,0 %). La *Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines* (-0,1 %, après +0,3 %) demeure le seul sous-secteur industriel dont les effectifs sont inférieurs à leur niveau d'avant-crise. Au total, l'industrie dépasse de +3,4 % son niveau de fin 2019.

Dans la **construction**, l'emploi (intérim compris) se contracte pour la première fois en deux ans (-0,9 %, soit -1 100 salariés, après +0,9 %). Les créations hors intérim (+190, soit +0,2 %) ne parviennent pas à compenser les destructions d'emplois intérimaires, très nombreuses ce trimestre (-1 300, soit -9,1 %). Le taux de recours à l'intérim recule ainsi de -0,9 point et s'établit à 10,0 %, taux le plus bas depuis 2016 si l'on excepte le 1^{er} semestre 2020, début de la crise sanitaire. Néanmoins, l'emploi demeure bien au-dessus de son niveau d'avant-crise (+5,6 %).

Évolution de l'emploi salarié

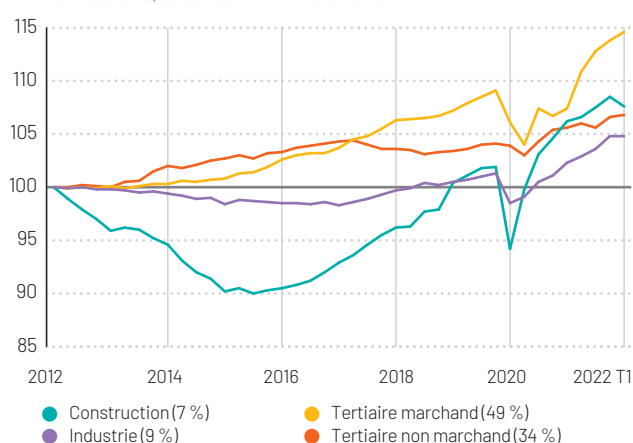
Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2012



Source : Insee, estimations d'emploi - Acooss-Urssaf, Dares, Insee, estimations trimestrielles.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
 Note : données provisoires.

Évolution de l'emploi salarié y compris intérim, en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2012



Source : Insee, estimations d'emploi - Acooss-Urssaf, Dares, Insee, estimations trimestrielles.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
 Note : données provisoires.

Le ralentissement concerne l'ensemble des **départements** de la région. La décélération est la plus forte dans les Alpes-Maritimes (+0,5 %, après +1,3 %) et la plus faible dans les Hautes-Alpes (+0,3 %, après +0,4 %).

En **France métropolitaine**, la croissance de l'emploi salarié se modère également au 1^{er} trimestre 2022 (+0,3 %, après +0,6 %), en raison de l'infléchissement du secteur privé (+0,3 %, après +0,8 %). Dans le secteur public, les effectifs progressent légèrement, effaçant la baisse de fin 2021 (+0,2 %, après -0,2 %). L'intérim recule comme en région pour la première fois en deux ans (-1,7 %, après +5,8 %). Au total, début 2022, l'emploi salarié dépasse de +2,7 % son niveau d'avant-crise.

Avertissement : Par rapport au précédent communiqué, les séries d'emploi salarié ont été révisées : aux facteurs habituels (révisions des données sources et des modèles de corrections des variations saisonnières), sont venus s'ajouter des changements méthodologiques dont le détail est à retrouver [ici](#).



Un ralentissement trimestriel des déclarations d'embauches

Au 1^{er} trimestre 2022, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE, hors intérim) sont en baisse sur le trimestre : plus de 470 800 (-4 %). Seuls les CDI (22 % des embauches) sont en croissance (+8 %), les contrats en CDD de plus d'un mois sont en baisse (-6 %), de même que ceux d'une durée d'un mois ou moins (-7 %). Sur un an, le volume de DPAE est en hausse (+38 %). Par rapport à la situation d'avant-crise, seuls les contrats d'un mois ou moins ne retrouvent pas leur niveau de fin décembre 2019 (-13 %), alors qu'ils pèsent pour près de 64 % des DPAE du trimestre.

Sur le trimestre, la *Construction* enregistre une hausse importante de ses embauches (+13 %). Les DPAE des *Hôtels, cafés et restaurants* sont faiblement positives (+1 %). L'*Industrie et les Services* reculent (respectivement -1 % et -5 %). Le *Commerce* est le secteur qui se replie le plus vite (-9 %).

+0,3 % d'emplois salariés sur le trimestre, soit 5 900 emplois en plus

L'emploi salarié se contracte dans la construction

-4 % de DPAE sur le trimestre

Sur un an, la tendance est inversée, la *Construction* est le seul secteur dont les embauches diminuent (-6 %) mais observe le plus fort rattrapage du niveau d'avant crise (+16 %). Celui des *Hôtels, cafés et restaurants* est le plus dynamique en annuel (+326 %) mais ne renoue pas avec son niveau de 2019 (-22 %).

Les DPAE des entreprises de moins de 10 salariés subissent le plus fort recul (-17 %). L'augmentation la plus conséquente est constatée pour les grandes entreprises (250 salariés et plus avec +9 %).

Les DPAE sont stables dans les Alpes-Maritimes sur le trimestre. Les Hautes-Alpes sont les plus impactées (-26 %). L'augmentation annuelle des DPAE

profite à l'ensemble des départements de la région, néanmoins, par rapport à fin décembre 2019, seules les embauches dans les Alpes-de-Haute-Provence progressent (+2 %). Dans les Alpes-Maritimes, les *Activités immobilières* affichent une baisse de leurs déclarations de -51 %, en raison d'une pénurie de biens mis à la vente.

Un marché du travail bien orienté

Le taux de chômage se maintient à un bas niveau

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le taux de chômage localisé est quasi-stable au 1^{er} trimestre 2022 (-0,1 point), après avoir fortement baissé fin 2021 (-0,7 point). Il s'établit ainsi à 8,2 % de la population active, soit 1,1 point de moins que son niveau d'avant-crise et 1,0 point de moins sur un an. C'est son plus bas niveau depuis 1982, si l'on excepte la baisse ponctuelle en « trompe-l'œil » du printemps 2020, liée à la crise sanitaire.

En France métropolitaine, la tendance est similaire. Le taux de chômage se stabilise également (-0,1 point), après une nette diminution fin 2021 (-0,6 point) et s'établit à 7,1 % de la population active, son plus bas niveau en treize ans. Il est inférieur de -0,8 point à son niveau d'avant-crise et sur un an.

Au 1^{er} trimestre 2022, le taux de chômage ne varie presque pas dans les départements de la région : -0,2 point dans les Alpes-Maritimes (7,7 %) et le Vaucluse (9,4 %), -0,1 point dans les Bouches-du-Rhône (8,7 %), +0,1 point dans les Hautes-Alpes (6,9 %) et stabilité dans le Var (7,4 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (8,2 %).

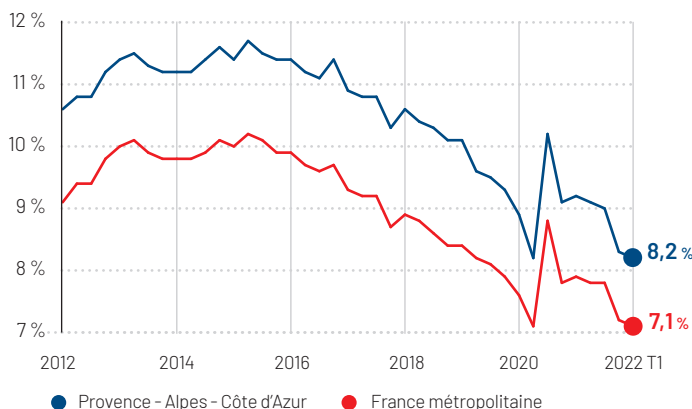
La demande d'emploi atteint son plus bas niveau depuis sept ans

Au 1^{er} trimestre 2022, la région compte en moyenne 461 800 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs

Avertissement : Au 2^e trimestre 2020, avec le confinement général de la population, un grand nombre de personnes basculent temporairement vers l'inactivité, faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans les conditions habituelles. Le taux de chômage recule alors « en trompe-l'œil » malgré une chute inédite de l'emploi. Au 3^e trimestre, le retour à un comportement plus habituel de recherche et un niveau d'emploi encore déprimé conduisent à un fort rebond du taux de chômage. Au 4^e trimestre, le taux se replie de nouveau, sous l'effet conjoint de la poursuite du rebond de l'emploi et de la légère baisse du taux d'activité liée au deuxième confinement. Depuis début 2021, si l'on excepte la forte baisse de fin 2021, la stabilité prévaut, résultat de mécanismes traditionnels d'évolutions du taux d'emploi et de la population active.

Taux de chômage

Données CVS



Note : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/-0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

Source : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national), taux de chômage localisé (régional).

de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre, au plus bas depuis 2015, continue de reculer en rythme trimestriel (-2,7 %, après -2,9 %), comme en rythme annuel (-8,3 %, après -5,5 %).

Le repli trimestriel de la demande d'emploi demeure plus marqué pour les hommes (-3,3 %) que pour les femmes (-2,2 %). C'est chez les jeunes de moins de 25 ans que la baisse est toujours la plus vive sur un trimestre (-4,5 %, après -5,1 %), en lien avec la forte augmentation des embauches en contrat d'apprentissage. Chez les 50 ans ou plus, une nouvelle décruce est enregistrée (-2,0 %, après -1,6 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) se replie pour le quatrième trimestre consécutif (-5,4 %, après -4,0 %). Ils représentent désormais 46,2 % des inscrits en catégories A, B, C (-1,3 point sur un trimestre). Le nombre d'inscrits depuis moins d'un an est en léger repli ce trimestre (-0,3 %, après -1,8 %).

Début 2022, la demande d'emploi recule dans tous les départements de la région. Le repli trimestriel s'intensifie



dans les Alpes-de-Haute-Provence (-1,7%, après -1,1%), le Var (-3,1%, après -2,4%) et les Hautes-Alpes (-3,5% après 1,3%) et se modère dans les Bouches-du-Rhône (-2,5%, après -2,6%), le Vaucluse (-2,5%, après -2,6%) et les Alpes-Maritimes (-3,1%, après -4,6%).

Une hausse annuelle des retours à l'emploi ce trimestre

Au cours du 1^{er} trimestre 2022, plus de 95100 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une hausse de +4,0% par rapport au 4^e trimestre 2021 (+14,7% sur un an). Sur 12 mois glissants, cela représente près de 407600 retours à l'emploi (+13,4% par rapport à l'année 2021). Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B diminue de -14,5%.

La majorité des départements connaît une augmentation annuelle du volume des reprises d'emploi, le département des Hautes-Alpes est le seul à constater une baisse annuelle (-6,3%), les Alpes-Maritimes ont quant à elles, la plus forte progression (+26,0%), après les Alpes-de-Haute-Provence (+18,3%), le Var (+15,2%), les Bouches-du-Rhône (+11,6%) et le Vaucluse (+9,9%).

L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le calcul de l'espérance de vie d'une population en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

Taux de chômage de 8,2%, stable sur le trimestre

-2,7% de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) sur le trimestre

95 100 reprises d'emploi d'une durée d'un mois ou plus ce trimestre

L'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) s'améliore assez nettement au cours du 1^{er} trimestre 2022

Avec une conjoncture économique maintenue telle qu'elle s'établit au 1^{er} trimestre 2022, un demandeur d'emploi de Provence - Alpes - Côte d'Azur resterait, en moyenne, inscrit plus de neuf mois consécutivement (277 jours) sur les listes de Pôle emploi. L'ICDC observe de nouveau une embellie au cours du 1^{er} trimestre 2022 (plus de trois semaines de moins ce trimestre). La baisse des indicateurs concerne la totalité des populations, essentiellement les 25-49 ans (280 jours; -27 jours). L'ICDC des jeunes (589 jours) diminue de -16 jours seulement.

Les ICDC du « Transport-logistique » (276 jours) et du « Support à l'entreprise » (327 jours) baissent les plus fortement sur trois mois (respectivement -55 et -50 jours); ceux de la « Santé » (244 jours), de la « Communication-média-multimédia » (310 jours) et de la « Construction-BTP » (279 jours) observent une amélioration modérée (-10 jours).

L'ICDC baisse pour l'ensemble des départements de la région : celui des Alpes-de-Haute-Provence (321 jours) est toujours le plus élevé, malgré un recul de -40 jours, identique à celui des Hautes-Alpes (298 jours), suivi par le Vaucluse (300 jours; -3 semaines), les Alpes-Maritimes (255 jours; -3 semaines). Les Bouches-du-Rhône (294 jours) et le Var (249 jours) diminuent plus faiblement (-24 jours chacun).

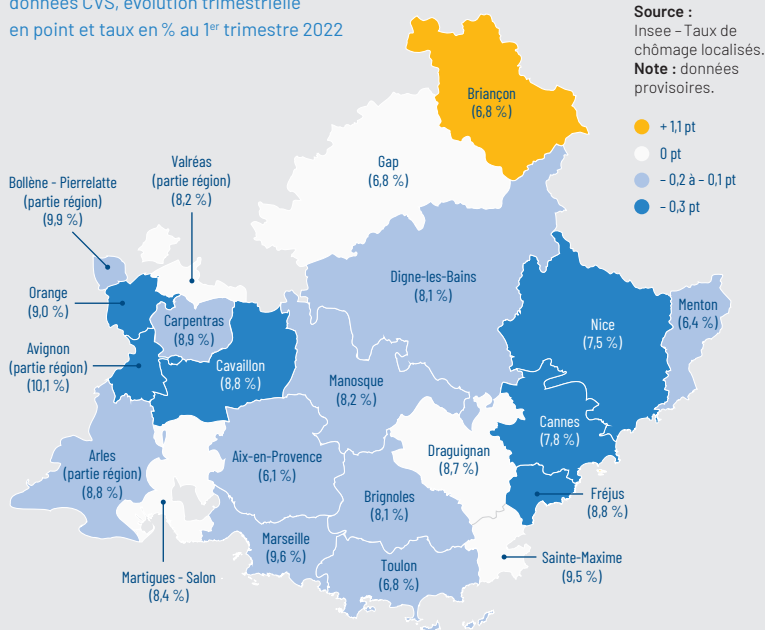
En rythme annuel, l'ICDC régional diminue de près d'une centaine de jours (-96 jours). La totalité des indicateurs reculent sur les trois derniers trimestres.

Zoom sur le marché du travail territorialisé

Un taux de chômage au plus bas

À un niveau géographique plus fin, début 2022, le taux de chômage se replie ou se maintient dans toutes les zones d'emploi de la région sauf dans celle de Briançon (6,8%) où il s'élève de +1,1 point. Il recule ainsi de -0,3 point dans les zones de Nice (7,5%), Cannes (7,8%), Cavaillon (8,8%), Fréjus (8,8%), Orange (9,0%) et Avignon (partie région, 10,1%). Dans les autres territoires, l'évolution est proche de celle de la région.

Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur, entre le 4^e trimestre 2021 et le 1^{er} trimestre 2022
données CVS, évolution trimestrielle
en point et taux en % au 1^{er} trimestre 2022



Provence - Alpes - Côte d'Azur : 8,2% (-0,1 pt)
France métropolitaine : 7,1% (-0,1 pt)

Le pouvoir d'achat des français impacté par les tensions internationales

Le premier semestre 2022 est marquée par de nouveaux chocs exogènes. Si la nouvelle vague de Covid a un effet mesuré sur l'économie européenne, elle perturbe fortement la production chinoise via sa stratégie « zéro-Covid ». La guerre en Ukraine renforce les difficultés d'approvisionnement énergétique et alimentaire et fait monter l'incertitude géopolitique aux portes de l'Europe. Aussi, l'inflation très soutenue pousse les politiques budgétaires et monétaires à s'adapter.

La France est touchée, directement ou indirectement, par tous ces chocs. Les difficultés d'approvisionnement y restent élevées, l'inflation également, mais dans une moindre mesure que dans les autres économies avancées. Cette inflation élevée impliquerait en 2022 une baisse du pouvoir d'achat des ménages français, malgré l'augmentation des revenus. La hausse des prix pèserait plus fortement sur certains foyers, en particulier les plus âgés et les ruraux.

Progression de l'activité économique dans un cadre contraint

Une économie régionale résiliente au 2^e trimestre 2022

Selon la Banque de France, le volume des transactions des **services marchands** s'est montré globalement dynamique au cours du 2^e trimestre. La demande observe un léger fléchissement en juin mais la tendance est à la stabilité pour le mois de juillet.

Dans l'**industrie**, une progression d'activité est observée dans la plupart des secteurs. Toutefois, la hausse du coût des matières premières a été la plus marquée durant ces derniers mois. Les carnets de commandes demeurent encore satisfaisants avec un fléchissement perceptible au mois de juin. Les professionnels tablent sur le maintien de l'activité pour le mois à venir.

Dans la **construction**, les *Travaux publics* ont enregistré une forte progression d'activité comparée au secteur du *Bâtiment*



Un bon niveau d'activité pour la plupart des secteurs

26 % des établissements régionaux ont bénéficié d'un report de cotisations

qui évolue de façon plus modérée. Dans l'attente de réponses aux nombreux devis en cours, les carnets de commandes sont à un niveau « normal » avec une visibilité en diminution. Les dirigeants anticipent une évolution mesurée des courants d'affaires à court terme.

Des reports de cotisations encore nombreux

Au 29 juin 2022, plus de 196 700 établissements ayant demandé un report de leurs charges depuis le début de la crise, restent débiteurs (plus de 417 400 initialement enregistrés, soit 47 % toujours en cours). Ils représentent 26 % des établissements de la région. Ces demandes concernent essentiellement des entreprises individuelles.

Les situations départementales sont proches : les Alpes-Maritimes comptent le plus important taux de recours (49 %) et les Hautes-Alpes le plus

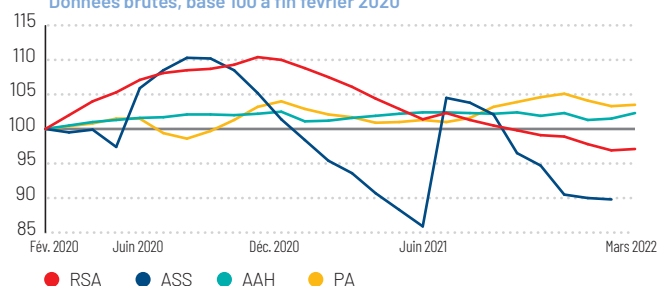
faible (42 %).

Les reports de charges sont variables selon les secteurs d'activité. Les plus faibles sont pour l'*Administration publique*, seulement 13 % des établissements ayant bénéficié d'un report restent débiteurs. Le secteur de la *Construction* fait partie de ceux où les reports sont encore les plus importants (51 %).

Nouveau recul du nombre de foyers bénéficiaires du RSA

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le nombre de foyers bénéficiaires du **Revenu de solidarité active** (RSA) continue de baisser sur un an, à rythme un peu moins soutenu qu'au trimestre précédent : - 8,5 % fin mars 2022 (soit 14 400 foyers bénéficiaires en moins), après - 10,1 %. Ce recul, toujours plus prononcé qu'en France métropolitaine (- 5,4 %), est constaté dans tous les départements, plus particulièrement dans les Alpes-Maritimes (- 15,9 %). Le nombre de foyers allocataires du RSA s'établit ainsi à 155 500 dans la région à fin mars 2022 et reste en dessous de son niveau d'avant-crise (- 2,9 % par rapport à fin février 2020). Le nombre de bénéficiaires de l'**Allocation spécifique de solidarité** (ASS), qui s'établit à 24 900 à fin février 2022, continue également de diminuer en rythme annuel (- 5,9 %, soit - 1 600 bénéficiaires, après - 10,8 % à la fin du 4^e trimestre 2021). La baisse, observée dans tous les départements, est similaire au niveau national (- 5,7 %). Fin mars 2022, 377 200 foyers sont bénéficiaires de la **Prime d'activité** (PA), un nombre en hausse (+ 1,8 %, soit + 6 800, après

Évolution du nombre de bénéficiaires* des principales prestations sociales en Provence - Alpes - Côte d'Azur
Données brutes, base 100 à fin février 2020



* Pour le RSA et la PA, la notion de bénéficiaires renvoie à celle de foyer et non d'individu. Pour l'AAH et l'ASS, elle renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.
Source : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA - Traitements : Drees
Note : données provisoires

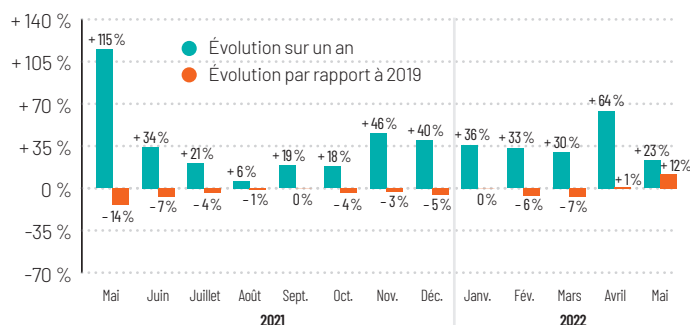
+ 1,1 %) qui reste supérieur à son niveau d'avant-crise (+ 3,5 % par rapport à février 2020). Les augmentations sont les plus fortes dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes (respectivement + 3,7 % et + 3,0 %). La tendance nationale suit celle observée en région.

Une hausse des embauches au mois de mai

En mai 2022, plus 200 900 déclarations préalables à l'embauche (DPAE) ont été enregistrées en région en hausse de 23 % sur un an. Ce sont les CDD d'un mois ou moins qui observent la plus forte hausse (+ 44 %), suivis par les CDI (+ 9 %). Les CDD de plus d'un mois régressent (- 8 %). Les embauches sont en hausse par rapport à la situation d'avant-crise (+ 12 % par rapport à mai 2019). Les plus nettes progressions sont pour les contrats en CDI (+ 25 %) et les CDD de plus d'un mois (+ 21 %). Comparées au mois précédent, seules les déclarations en CDI reculent (- 4 %).

Sur un an, seules les DPAE du *Commerce* sont en recul (- 4 %). La plus forte croissance est observée pour les *Services* (+ 27 %) qui représentent 62 % des embauches du mois de mai. La *Construction* et *l'Industrie* évoluent de manière modérée (respectivement + 4 % et + 2 %). Le secteur *Hôtels, cafés et restaurants* enregistre la plus forte croissance sur un an (+ 32 %). Par rapport à leur niveau d'avant crise, *l'Industrie* (+ 16 %) et les *Services* (+ 15 %) sont les plus dynamiques, suivi de la *Construction* et du *Commerce* (+ 8 % chacun). Les *Hôtels, cafés et restaurants* ont la hausse la plus mesurée (+ 6 %).

Évolution des DPAE en Provence - Alpes - Côte d'Azur



Source : Urssaf, Acoess - DPAE.

Les établissements de moins de 10 salariés, qui concentrent 28 % des DPAE, améliorent de + 23 % leurs embauches sur un an (+ 20 % par rapport à 2019). La plus forte évolution concerne les établissements de 250 salariés et plus (+ 27 % contre + 7 % par rapport à l'avant-crise).

En mai 2022, les Alpes-Maritimes affichent la plus importante croissance annuelle (+ 59 %), suivi par les Hautes-Alpes (+ 30 %), les Bouches-du-Rhône (+ 16 %), le Vaucluse (+ 9 %), le Var (+ 6 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (+ 3 %). Par rapport à leur niveau d'avant-crise les Hautes-Alpes se distinguent avec une croissance de leurs embauches de près de + 30 %. Seul le département du Vaucluse ne renoue pas avec la croissance (- 2 %).

Les offres d'emploi déposées à Pôle emploi en hausse sur le semestre

La crise sanitaire a pénalisé les volumes des années 2020 et 2021 par rapport aux années précédentes. Toutefois, l'offre d'emploi déposée à Pôle emploi tend à s'améliorer et atteint des niveaux très élevés sur le premier semestre 2022 par rapport à ceux de 2019, année de référence. À partir de juin, les volumes deviennent plus raisonnables en demeurant sur une tendance haussière.

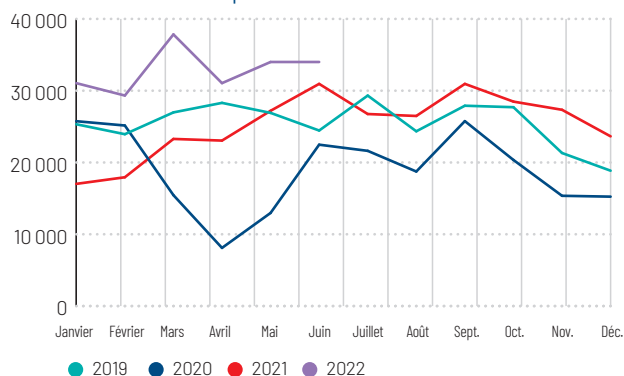
Par rapport à l'année 2021, le volume d'offres déposées augmente pour tous les départements de la région : +50 % dans les Alpes-Maritimes, +49 % dans le Vaucluse, +38 % dans les Hautes-Alpes, +31 % dans le Var, +23 % dans les Alpes-de-Haute-Provence et +16 % dans les Bouches-du-Rhône.

La plupart des grands secteurs d'activités connaissent un regain de leurs propositions d'embauches (à nuancer en raison de l'arrêt de certaines activités en 2021).

Seul le secteur de la *Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques - fabrication de machines* ne bénéficie pas de cette embellie, vraisemblablement lié à la pénurie mondiale de certains matériaux. Néanmoins leur faible part n'impacte pas la tendance positive.

De plus, les activités de la *Restauration* enregistrent depuis plusieurs mois de fortes augmentations du nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi. Cette amélioration est visible aussi du côté des *Agences de travail temporaire*, de l'*Adminis-*

Volume mensuel d'offres déposées à Pôle emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur



Source : Pôle emploi - STMAT Offres, données brutes.

tration publique générale et de l'*Ingénierie, études techniques*. En revanche, certaines activités telles que le *Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé*, la *boulangerie* et les *Activités des agences de publicité* voient leurs offres d'emploi se dégrader.

Le nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi augmente pour tous les grands domaines de métiers, au cours des quatre derniers mois, de façon plus prononcée pour ceux des *Services à la personne et à la collectivité*, de la *Banque, assurance, immobilier*, du *Spectacle* et de l'*Industrie* qui représentent conjointement le quart de l'offre d'emploi déposée à Pôle emploi. Toutefois, ces évolutions sont aussi à nuancer en raison du contexte des deux précédentes années.



À télécharger



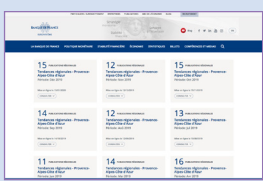
► Insee conjuncture Provence - Alpes - Côte d'Azur Juillet 2022



► La note de conjuncture de la Drees Provence - Alpes - Côte d'Azur Juillet 2022



► Statistiques et analyses Pôle emploi, juillet 2022



► La conjuncture en Provence - Alpes - Côte d'Azur Banque de France, juillet 2022



► Stat'UR Provence - Alpes - Côte d'Azur Urssaf, juillet 2022

Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref et constitué de la Région, la Dreets, Pôle emploi, l'Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges - ouvert aux acteurs de l'observation en région - sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est chaque trimestre :

- Une concertation des experts.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Et c'est toujours un site Internet dédié :

www.observation-partenariale-conjoncture.org

Directrice de publication	Coordination Carif-Oref	Réalisation	Conception graphique - PAO
Géraldine Daniel	Coralie Givovich Fabien Mirosa	Groupe technique d'OPC	www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 21 juillet 2022

